



Annexe au plan d'études de la Faculté des sciences et de médecine

Dispositions de transition en sciences médicales et morphologie

applicables dès l'année académique
2024/25

Acceptées par la Faculté des sciences et de médecine le 15.04.2024

Dispositions de transition 2024/25

Ces dispositions concernent les étudiant-e-s dont le programme d'études de référence (branche complémentaire) est dans un plan d'études antérieur au semestre d'automne 2024, soit pour :

- Bachelor of Science en sciences biomédicales : branche complémentaire « Sciences biomédicales approfondies »

Concernant le cours SMO.00004

- Biologie A (pour non biologistes) 30
- Biologie B (pour biologistes et non biologistes) 60
- Biologie E (compatible DEEM) 60
- Biologie spéciale (pour biologistes et biochimistes) 30
- Sciences médicales et moléculaires de la vie 30
- Psychologie 180 (Faculté des Lettres)
- Pédagogie / Psychologie 120 (Faculté des lettres)
- Sciences de l'éducation 120 (Faculté des lettres)

Branche complémentaire en sciences biomédicales

La révision 2024-2025 des plans d'études en sciences biomédicales a pour conséquence des changements de codes, de dénomination, de nombre de crédits ECTS par UE. Celle-ci conduit à des démarches particulières, notamment pour l'inscription aux cours et aux examens pour chacune des unités d'enseignement (UE) ci-dessous.

L'étudiant-e qui doit suivre selon son plan d'études une UE du tableau ci-dessous la remplace par l'UE correspondante. L'étudiant-e qui a obtenu un premier essai insuffisant sur l'ancienne UE s'inscrira pour le 2^e essai dans la même UE (ancienne UE), sur demande auprès du conseiller ou de la conseillère d'études.

Correspondance entre les anciennes et les nouvelles UE, niveau Bachelor

A. UE selon l'ancien plan d'études			B. UE selon le nouveau plan d'études du		
Code	Titre	ECTS	Code	Titre	ECTS
UBE.01629	Biostatistique et épidémiologie	4	SME.06320	Biostatistique avancée et épidémiologie	2
SME.05310	Pharmacologie générale I	1	SME.05311	Pharmacologie générale I	1,5
SME.06306	Immunologie II	1,5	SME.06312	Immunologie avancée	2
SME.06310	Pharmacologie générale II	1	SME.06311	Pharmacologie générale II	1,5
SME.05302	Stage dans un groupe de recherche (partie A)	3	SME.05307	Stage dans un groupe de recherche (partie A)	3,5

Modification de l'UE SMO.00004

Deux UE à 3 ECTS chacune remplaceront dès l'année académique 2024/25 l'UE SMO.00004. L'étudiant-e qui doit suivre selon son plan d'études une UE du tableau ci-dessous la remplace

par l'UE correspondante. L'étudiant-e qui a obtenu un premier essai insuffisant sur l'ancienne UE s'inscrira pour le 2e essai dans la même UE (ancienne UE), sur demande auprès de l'enseignant responsable du cours. L'UE SMO.00004 sera examinable au plus tard à la session d'automne 2025.

A. UE selon l'ancien plan d'études			B. UE selon le nouveau plan d'études		
Code	Titre	ECTS	Code	Titre	ECTS
SMO.00004	Anatomie humaine fonctionnelle	6	SMO.00007	Anatomie fonctionnelle des systèmes du corps humain	3
			SMO.00008	Neuroanatomie humaine fonctionnelle	3

Les deux nouvelles UE sont indépendantes et peuvent être choisies séparément.